

# Ouvrages structurants :

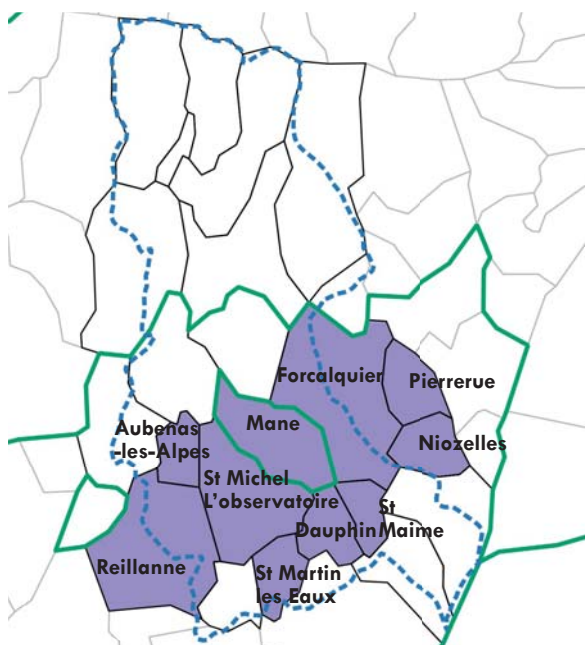
Optimiser les capacités et le fonctionnement des ouvrages (barrage, réseaux duranciens...)



- > Sécuriser l'alimentation en eau potable et l'irrigation  
Diversifier les ressources en eau
- > Maîtres d'ouvrage : SIIRF, SMAEP Durance-Albion
- > Partenaires : Agence de l'Eau, DDT 04, Département 04, SIAEP Forcalquier-Mane, Collectivités gestionnaires de l'eau potable, PNR Luberon

## Action MULTI 1 : Récupérer la capacité de stockage du barrage de la Laye

### Communes concernées



Récupérer la capacité de stockage du barrage de la Laye

- ▣ Limite communale
- ▣ Périmètre du Parc naturel régional du Luberon
- ▣ Périmètre du bassin versant du Largue

### > Contexte et objectif visé

Le Syndicat Intercommunal d'Irrigation de la Région de Forcalquier (SIIRF) gère le barrage de la Laye. La retenue sert pour l'irrigation agricole et l'alimentation en eau potable de certaines communes. La capacité utile du barrage dépend des apports naturels, d'apports complémentaires venant du canal EDF (via les installations Géosel) et de la cote du trop-plein autorisée. Cette cote est actuellement fixée à 460 m pour un volume exploitable estimé à 2,5 millions de m<sup>3</sup>.

La mise en place d'un évacuateur de crue adapté permettra de récupérer un volume de 1 million de m<sup>3</sup> supplémentaires (correspondant à la cote 463 m) qui permettront de faire face aux situations difficiles, comme ce fut le cas à l'issue de la période 2003-2007.

### > Descriptif technique :

1. Régularisation de la situation administrative de la retenue de la Laye (autorisation pour l'AEP, périmètres de protection)
2. Étude de faisabilité
3. Mise en place de l'évacuateur de crue sur le barrage de la Laye
4. Régularisation de la situation du réservoir de l'observatoire CNRS de Saint-Michel-l'Observatoire

> **Coût estimatif** : 5 500 000 €

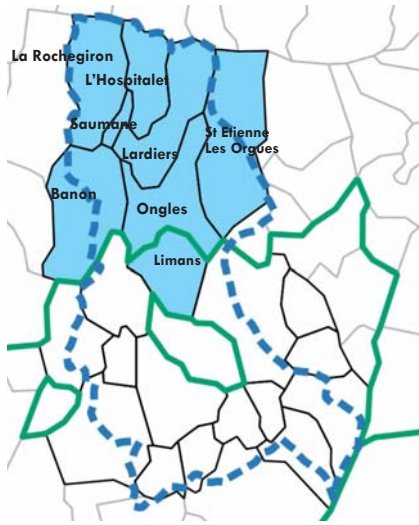
> **Programmation** : 2016-2021

### > Gain escompté :

- Rehausse de la cote d'exploitation du barrage de 3 m pour récupérer 1 million de m<sup>3</sup>
- 40 % de substitution de l'eau prélevée actuellement dans le Largue.

## Action AEP 5.1 : Améliorer le fonctionnement du réseau du SMAEP Durance-Albion

### Communes concernées



Améliorer le fonctionnement du réseau du SMAEP Durance-Albion

#### > Contexte et objectif visé

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) Durance-Albion alimente actuellement 7 communes à partir des eaux de la nappe alluviale de la Durance. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement du réseau via la mise en place d'un réservoir intermédiaire (1 800 m<sup>3</sup>) sur la branche d'Apt.

#### Objectifs visés :

- sécurisation permanente (100 % des besoins par tout temps) de plusieurs communes de la partie amont ;
- diversification voire substitution d'une partie des prélèvements actuels dans le bassin versant du Largue.

#### > Descriptif technique

1. Mise en place d'une dynamique de travail pour engager les réflexions avec le SMAEP
2. Mise à niveau des conventions existantes
3. Etudes préliminaires des aménagements à réaliser (études capacitaires)
4. Travaux d'aménagements (création d'un réservoir de 1 800 m<sup>3</sup> sur la commune de Banon, conduite d'adduction, etc)
5. Création d'un réseau d'adduction de la conduite de transfert du SMAEP au nouveau réservoir
6. Autres aménagements nécessaires à définir

> **Coût estimatif** : 1 078 000 €

> **Programmation** : 2017-2019

#### > Gain escompté :

- 17% économisés à l'étiage
- Diminution des pertes journalières de 50%
- Diminution des besoins de plus de 30% à l'étiage sur les zones Largue amont (communes alimentées par le SMAEP) et zone Durance.

## Action MULTI 2 : Protocole de gestion de la ressource en eau de l'ASCM (Association Syndicale du Canal de Manosque)

#### > Contexte et objectif visé

Le protocole de gestion de la ressource en eau du Contrat de Canal de Manosque prévoit que la moitié des économies d'eau générées soit destinée aux milieux naturels pendant une durée de 25 ans.

Le Largue connaît des assècs sévères sur sa partie aval. A cet endroit, le canal principal de l'ASCManosque traverse la vallée du Largue par un siphon. Le Largue a été choisi par le Contrat de Canal comme milieu bénéficiaire des restitutions des économies d'eau.

> **Programmation** : 2017-2020

> **Gain escompté** : économies d'eau de 50% générées par l'ASCM (3,2 millions de m<sup>3</sup>). Ce gain sera destiné aux milieux naturels (Largue) pendant une durée de 25 ans, permettant une reconnexion des milieux avec la Durance.